



SITE DE L'ÉCLUSE 18 DU VERSANT YONNE, DITE DE MARIGNY 1ÈRE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or Marigny-le-Cahouët bief 18 du versant Yonne

Dossier IA21003572 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s): Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie

Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle **Dates :** 1811 (daté par travaux historiques) / 1879 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle est construite en moellons enduits et couverte de tuiles plates mécaniques. Annexe latérale sous appentis de tuiles mécaniques. Pignon droit : superposition de deux fenêtres rectangulaires. Pignon gauche : fenêtre rectangulaire au premier étage. Accès au soubassement par deux portes sur la façade postérieure. Le puits se trouve en contrebas. Le sas a été refait en béton. Remise en bois sur la rive gauche.

Eléments descriptifs

Murs: calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

Toit : tuile plate mécanique, tuile mécanique

Etages : étage de soubassement, étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en pleincintre ou semi-circulaire.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie: canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, puits, remise, toilettes publiques



Vue du sas d'écluse.

N° de l'illustration : 20112103749NUC4AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de face de la maison éclusière.

N° de l'illustration : 20112103752NUC4AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la remise en bois.

N° de l'illustration : 20112103748NUC2AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du site d'écluse.

N° de l'illustration : 20112103753NUC4AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du site d'écluse en amont.

N° de l'illustration : 20112103747NUC2AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation